

Manche

## « Il nous semble normal de poursuivre »

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | samedi 2 décembre 2017

464 mots



*Le premier magistrat de Valognes revient sur les TAP.*

A Valognes, le retour à la semaine des quatre jours n'est pour l'instant pas d'actualité. Le maire, Jacques Coquelin, s'en explique.

**« Je ne vois pas pourquoi ce qui aurait été dans l'intérêt de l'enfant en 2013 ne le serait plus en 2017 ! »** Jacques Coquelin, et il ne doit pas être le seul, se montre en tant que maire assez excédé des **« changements à répétition »** qui interviennent au gré des gouvernements. Valognes a fait partie dans la Manche des premières communes à adopter les nouveaux rythmes scolaires. Non sans un certain succès puisqu'elle a en son temps été citée en exemple. Non sans y mettre par ailleurs les moyens. Et le premier magistrat l'admet volontiers : **« La semaine de quatre jours et demi, c'est bien si on a des TAP (temps d'activités périscolaires) de qualité, et je pense sans prétention que c'est le cas ici. »** Il en coûte en l'occurrence pour Valognes la modique somme de 120 000 € par an... Aujourd'hui, alors que le sujet revient sur le tapis dans les plus hautes sphères, la position de Jacques Coquelin, tout comme celle de son adjointe à l'enseignement et à la réussite scolaire, Odile Sanson, n'a pas varié. **« La démarche qui est la nôtre s'appuie sur la réglementation actuelle. La loi n'a pas changé, on en est aux quatre jours et demi, et pour ceux qui veulent revenir aux quatre jours, il faut une dérogation. Nous avons fait partie des premiers à adopter le rythme des quatre jours et demi parce qu'il y avait eu auparavant une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves etc... A la suite de ces échanges, nous avons compris que c'était dans l'intérêt de l'enfant et il nous semble normal de poursuivre. »** Certes, la municipalité a envoyé il y a quelques mois un questionnaire aux familles, **« mais attention, il**

avait simplement pour but dans notre esprit de lancer la réflexion devant l'insistance des pouvoirs publics à vouloir réengager le débat, pas du tout de prendre une décision ». Le premier magistrat valognais poursuit toutefois : « **Si l'ensemble des partenaires venait à changer de position, nous n'irions pas à l'encontre, mais j'avoue que j'aurais du mal à comprendre !** ». Comme il avait eu l'occasion de le déclarer lors d'un précédent conseil municipal, Jacques Coquelin trouve en tout état de cause « **personnellement anormal que l'on demande aux maires de décider de ce genre de chose** ». Selon lui, l'Education nationale, comme quelques autres sujets, relève du régalién.

C. G.